

**CENTRE WANAKI**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**31 MARS 2024**

**CENTRE WANAKI**

**RAPPORT FINANCIER  
31 MARS 2024**

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 - 3
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Situation financière	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration du  
**CENTRE WANAKI**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du CENTRE WANAKI (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autre point*

Les chiffres du budget 2024 n'ont pas été audités.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Forvis Mazars S.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Maniwaki, le 26 juin 2024

**CENTRE WANAKI****RÉSULTATS  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	Budget	2024	2023
<b>PRODUITS</b>			
Services aux Autochtones Canada (SAC) (note 9)	1 913 735 \$	2 137 878 \$	2 027 103 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	251 581	118 857
Intérêts perçus	67 879	219 664	115 157
Collège Canadore	-	74 141	51 804
Autres produits (annexe A)	559	16 697	11 193
	1 982 173	2 699 961	2 324 114
<b>CHARGES</b>			
Salaires	1 076 307	1 172 801	1 046 343
Amortissement des immobilisations corporelles	-	251 581	118 858
Charges sociales	330 893	249 317	218 775
Formation et développement	5 000	119 830	94 349
Frais légaux et professionnels	65 000	85 356	169 859
Assurances	59 830	73 849	58 018
Bureau et impression	44 000	40 237	55 103
Entretien matériel informatique	10 000	38 318	9 621
Matériaux/programmes/soutien	20 000	33 344	29 091
Procédés d'accréditation	10 000	30 176	36 426
Énergie	30 000	27 461	21 662
Audit et comptabilité	26 975	16 025	14 975
Nourriture	25 000	15 964	12 657
Télécommunications	20 000	13 041	7 831
Entretien et fournitures bâtiment	29 500	12 725	22 828
Déplacements – personnel	10 000	9 005	4 523
Entretien du terrain	15 000	8 008	7 076
Déplacements – ressources	10 000	7 154	5 996
Entretien matériel roulant et transport	8 000	6 617	8 157
Honoraires de présences	10 000	5 300	7 900
Frais bancaires	2 500	3 389	3 200
Internet/alarme/télévision	3 000	2 706	703
Déplacements – conseil	1 000	2 062	3 858
Publicité	5 000	-	-
	1 817 005	2 224 266	1 957 809
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	165 168 \$	475 695 \$	366 305 \$

## CENTRE WANAKI

SITUATION FINANCIÈRE  
31 MARS 2024

	2024	2023
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	4 098 630 \$	5 595 644 \$
Débiteurs (note 3)	58 451	1 088 965
Frais payés d'avance	19 666	17 749
	4 176 747	6 702 358
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	4 873 924	1 992 705
	9 050 671 \$	8 695 063 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	615 607 \$	215 801 \$
Apports reportés (note 6)	538 262	3 939 374
	1 153 869	4 155 175
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)</b>	4 873 924	1 992 705
	6 027 793	6 147 880
<b>ACTIF NET</b>		
<b>FONDS NON DÉPENSÉS – SAC</b>	2 235 810	1 996 475
<b>NON AFFECTÉ</b>	787 068	550 708
	3 022 878	2 547 183
	9 050 671 \$	8 695 063 \$
<b>ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 10)</b>		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


 \_\_\_\_\_, administrateur


 \_\_\_\_\_, administrateur

**CENTRE WANAKI****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	Fonds non dépensés SAC	Non affecté	2024 Total	2023 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 996 475 \$	550 708 \$	2 547 183 \$	2 180 878 \$
Excédent des produits sur les charges	239 335	236 360	475 695	366 305
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>2 235 810 \$</b>	<b>787 068 \$</b>	<b>3 022 878 \$</b>	<b>2 547 183 \$</b>

**CENTRE WANAKI****FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	2024	2023
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	475 695 \$	366 305 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	251 581	118 857
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(251 581)	(118 857)
	475 695	366 305
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(1 972 709)	884 259
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 497 014)	1 250 564
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(3 132 800)	(243 727)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés à l'activité de financement	3 132 800	243 727
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	(1 497 014)	1 250 564
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	5 595 644	4 345 080
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	4 098 630 \$	5 595 644 \$

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Cet organisme est également constitué comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mission de fournir des traitements aux adultes des Premières Nations et Inuits souffrant de problèmes d'abus d'alcool et de drogues.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### Constatation des produits

#### *Constatation des produits*

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsque gagnés.

#### *Revenus de services*

Les revenus du Collège Canadore sont constatés lorsque les services sont rendus conformément à l'entente.

#### *Comptabilisation des apports*

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Centre détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Centre détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<b>Périodes</b>
Bâtiment	25 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Système téléphonique	5 ans
Stationnement et aménagement de terrain	15 ans

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## CENTRE WANAKI

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

## 3. DÉBITEURS

	2024	2023
Comptes à recevoir	18 962 \$	1 000 \$
Contribution à recevoir	17 380	1 066 867
Intérêts courus à recevoir	14 223	15 956
TPS et TVQ à recevoir	7 886	5 142
	58 451 \$	1 088 965 \$

## 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Bâtiment en construction	-	-	-	144 682 \$
Bâtiment	5 016 426	336 522	4 679 904	1 607 884
Mobilier et équipement	463 192	335 392	127 800	160 239
Matériel roulant	76 780	76 780	-	-
Matériel informatique	69 649	64 223	5 426	8 139
Système téléphonique	25 728	23 155	2 573	7 718
Stationnement et aménagement de terrain	87 331	29 110	58 221	64 043
	5 739 106 \$	865 182 \$	4 873 924 \$	1 992 705 \$

## 5. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	495 148 \$	104 149 \$
Salaires et vacances à payer	120 459	111 652
	615 607 \$	215 801 \$

## CENTRE WANAKI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2024**6. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	3 939 374 \$	1 750 398 \$
Contribution encaissée au cours de l'exercice	1 869 566	4 459 806
Montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	(2 137 878)	(2 027 103)
Montant constaté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 132 800)	(243 727)
<b>Solde à la fin</b>	<b>538 262 \$</b>	<b>3 939 374 \$</b>

**7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués des apports reçus de SAC ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

	2024	2023
Solde au début	1 992 705 \$	1 867 835 \$
Plus: apports reportés affectés aux immobilisations corporelles pendant l'année	3 132 800	243 727
Moins: apports reportés constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(251 581)	(118 857)
<b>Solde à la fin</b>	<b>4 873 924 \$</b>	<b>1 992 705 \$</b>

**8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Le Centre reçoit des apports en vertu d'une entente de financement avec Services aux Autochtones Canada. La contribution représente 88 % (92 % en 2023) du total des revenus du Centre.

## CENTRE WANAKI

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

**9. RAPPROCHEMENT DES FONDS DE SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA**

	2024	2023
Contribution selon la confirmation de financement	2 099 656 \$	4 229 716 \$
Apports reportés de l'exercice précédent	3 939 374	1 736 761
Contribution de l'exercice courant encaissée dans l'exercice précédent	(230 090)	-
Apports affectés aux immobilisations corporelles	(3 132 800)	-
Apports reportés à l'exercice suivant	(538 262)	(3 939 374)
<b>Produits selon les états financiers</b>	<b>2 137 878 \$</b>	<b>2 027 103 \$</b>

**10. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

Le Centre a entrepris des travaux de construction en 2023 et il reste un total de 241 372 \$ de travaux à réaliser selon l'entente signée.

**11. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

## CENTRE WANAKI

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023
<b>ANNEXE A – AUTRES PRODUITS</b>		
Revenus d'administration	10 869 \$	8 095 \$
Contribution pour partage de frais	5 828	1 208
Dons	-	1 890
	16 697 \$	11 193 \$

**ANNEXE B – PROGRAMME – ÉQUIPE DE MIEUX ÊTRE MENTAL Q21G**

<b>Produits</b>		
SAC	269 500 \$	269 500 \$
Fonds inutilisés des exercices antérieurs de SAC	-	313 469
Collège Canadore	19 205	5 960
Autres produits	5 328	11 491
	294 033	600 420
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	125 671	72 114
Formation et développement	116 322	146 716
Personnel de ressources	-	2 227
Matériaux/programmes/soutien	7 779	8 265
Nourriture	12 229	8 161
Télécommunications	614	767
Bureau et impression	783	3 648
Entretien matériel informatique	2 599	706
Frais légaux et professionnels	49 775	36 392
Entretien et fournitures	-	382
Entretien du terrain	-	324
Entretien matériel roulant et transport	52	113
Déplacements	9 145	5 736
	324 969	285 551
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(30 936) \$</b>	<b>314 869 \$</b>

## CENTRE WANAKI

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023
<b>ANNEXE C – PROGRAMME – AGRÉMENT Q30Q</b>		
<b>Produits</b>		
SAC	38 690 \$	42 309 \$
Fonds inutilisés des exercices antérieurs de SAC	-	(44 097)
	38 690	(1 788)
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	82 809	70 694
Procédés d'accréditation	30 176	30 757
Nourriture	-	414
	112 985	101 865
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(74 295) \$</b>	<b>(103 653) \$</b>

**ANNEXE D – PROGRAMME – PROJETS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES Q3XZ**

<b>Produits</b>		
SAC	- \$	2 147 649 \$
Plus : Apports reportés constatés à titre de produits au cours de l'exercice	3 687 007	1 750 398
Moins : Apports reportés à l'exercice suivant	(505 416)	(3 687 007)
	3 181 591	211 040
<b>Charges</b>		
Nourriture	728	-
Matériaux/Programmes/Soutien	11 734	-
Bureau et impression	16 411	96
Entretien matériel informatique	17 354	-
Frais légaux et professionnels	-	1 063
Entretien et fournitures	1 869	2 263
Entretien du terrain	-	300
Télécommunications	5 500	1 500
Charges transférées aux immobilisations corporelles	3 127 995	205 818
	3 181 591	211 040
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

## CENTRE WANAKI

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023
<b>ANNEXE E – PROGRAMME – GUÉRISSEUR TRADITIONNEL Q01T</b>		
<b>Produits</b>		
SAC	16 666 \$	16 666 \$
Plus : Apports reportés constatés à titre de produits au cours de l'exercice	-	491
Moins : Apports reportés à l'exercice suivant	(11 921)	-
	4 745	17 157
<b>Charges</b>		
Matériaux/programmes/soutien	3 968	12 409
Déplacements – employés	777	6 102
	4 745	18 511
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	- \$	(1 354) \$